

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 11 mars 1965

La séance est ouverte à deux heures et demie.

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

#### ADOPTION DU DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. B. S. Mackasey (Verdun)** présente le 2<sup>e</sup> rapport du comité permanent des relations industrielles et en propose l'adoption.

(La motion est adoptée.)

**M. L. T. Pennell (Brant-Haldimand)** présente le 12<sup>e</sup> rapport du comité permanent de la banque et du commerce.

(Plus tard)

**M. J.-T. Richard (Ottawa-Est)** présente le 8<sup>e</sup> rapport du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LE VIETNAM—OPPORTUNITÉ D'UN DÉBAT ET CONVOCATION D'UNE CONFÉRENCE

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si le gouvernement a songé à ma proposition et s'il réservera une journée entière pour débattre la situation dangereuse du Vietnam? En répondant à cette question, le ministre voudrait-il nous dire également si le gouvernement du Canada s'est entretenu avec celui des États-Unis au sujet du besoin de négociations sur ce problème du Sud-Vietnam et, surtout, si le gouvernement du Canada a proposé au gouvernement des États-Unis la convocation d'une conférence groupant les diverses nations qui ont participé aux réunions de Genève, ainsi que le Japon, que l'on sache ou non d'avance quel succès pourrait couronner cette conférence?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, pour

ce qui est de la première partie de la question de mon très honorable ami, l'affaire est à l'étude. J'en ai parlé au leader de la Chambre et il m'a demandé de tenir compte du progrès réalisé dans les travaux de la Chambre. Quoi qu'il en soit, la question est à l'étude.

Depuis quelque temps déjà, le Canada, les États-Unis et d'autres pays ont eu des pourparlers sur cette question et on a surtout étudié à quelles conditions les pays pourraient songer à la tenue d'une conférence comme celle dont le très honorable représentant a parlé. Rien ne serait plus désastreux que la tenue d'une conférence sans aucun espoir de succès. Pour éviter ce désastre, il faut voir à ce que toutes les parties en cause comprennent bien clairement les conditions nécessaires à la tenue d'une telle conférence et être certains que la conférence permette au moins d'espérer des conclusions que n'autoriserait pas actuellement la mise en vigueur des décisions de la convention de Genève de 1954.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, quelles sont ces conditions essentielles à la convocation d'une conférence? Il me semble que quand des gens, dans toutes les parties du monde libre et d'ailleurs, ont peur que cette situation ne s'accélère vers la guerre, comme l'on dit souvent, même s'il est impossible de prévoir quel succès cette réunion pourrait remporter, il faudrait, à mon avis, agir en ce sens pour obvier à une situation qui semble toujours de plus en plus dangereuse.

**L'hon. M. Martin:** Monsieur l'Orateur, s'il faut tenir compte des considérations que j'ai mentionnées tantôt, c'est précisément que la situation est dangereuse et qu'elle se perpétue. Toutes les parties à l'accord de Genève ne s'entendent peut-être pas quant aux conditions qui devraient être réunies. L'une de ces conditions doit certainement être l'arrêt des hostilités. D'autres pays pourraient exiger en outre que les forces du Nord se retirent au Sud. D'autres encore peuvent imposer d'autres conditions aux États-Unis. Ce sont des questions qu'on ne peut expliciter ici, mais qui font l'objet des pourparlers.